



## Récompenser et soutenir les initiatives locales d'entreprises

Les innovations économiques, technologiques et sociales à l'honneur pour la

7<sup>ème</sup> édition du Grand Prix des « *Bonnes Nouvelles des Territoires* »



La Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur encourage les initiatives des entrepreneurs partout en France en décernant le Grand Prix des *Bonnes Nouvelles des Territoires*. La remise des Prix a eu lieu le 8 juin, en présence des partenaires, acteurs économiques et sociaux de premier plan et a permis de distinguer des initiatives pertinentes et réussies autour d'innovations économiques, technologiques et sociales.

L'objectif du Grand Prix des *Bonnes Nouvelles des Territoires* est de recenser les initiatives locales d'entreprises (privées ou publiques) et de repérer les plus novatrices, reproductibles et exemplaires. Ces initiatives ont été sélectionnées en fonction de leur impact en termes économique, social et environnemental et de leur apport à la vie locale, à la cohésion sociale et à la solidarité.

A l'occasion d'un événement à l'auditorium de Novancia Business School, en présence de Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier Ministre, Président de la Commission des Affaires Étrangères, de la Défense et des Forces Armées du Sénat et de Thierry Derez, Président de Covéa, la Fondation a attribué plusieurs récompenses, dont deux Grands prix à hauteur de 5 000€ à Compte Nickel dans la catégorie « Entreprise Marchande » et à l'association VoisinMalin dans la catégorie « Entreprise sociale et solidaire ou écosystème territorial \* ». Quatre Prix, d'une valeur pour chacun de 2 000 € ainsi que sept « Coups de cœur » du jury d'un montant de 1 000 € ont également été décernés.

### La mise à l'honneur du dynamisme des territoires et des initiatives locales

Pour Hervé Frapsauce, Président de la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur : « *Le potentiel de notre pays se trouve avant tout dans les initiatives de terrain (privées et publiques). Le Grand Prix célèbre l'élan positif des entrepreneurs qui innovent dans les territoires et que la Fondation souhaite mettre en lumière* ».

### L'innovation technique, économique et sociale au cœur du Grand Prix de la catégorie « Entreprise marchande »

**Le Grand Prix dans la catégorie « Entreprise Marchande » est attribué à Compte Nickel.** Lancé en février 2014, le **Compte Nickel** est un compte sans banque qui permet son ouverture en 5 minutes chez son buraliste. Dépôts, retraits d'argent et paiements en ligne deviennent possibles par le biais d'une carte de paiement qui n'autorise ni découvert ni épargne, et n'accorde aucun prêt à ses clients. Aujourd'hui l'entreprise travaille avec 1 600 buralistes et compte 80 collaborateurs. Pour l'avenir, les objectifs du créateur sont de poursuivre une forte croissance en travaillant avec 2.300 buralistes et pour atteindre les **500 000 clients d'ici fin 2016**.

\*La définition d'entreprise marchande : il y a des actionnaires et des règles de gouvernance dépendant du statut de SA, SAS, SARL.. L'entreprise sociale et solidaire (ESS) est caractérisée par la finalité sociale et l'intérêt général, le réinvestissement des profits dans l'entreprise et non dans le versement de dividendes. La frontière est floue car nombre de lauréats se considèrent comme des entreprises marchandes (opérant sur un marché) tout en étant reconnues comme relevant de la catégorie ESS. Quant aux Ecosystèmes territoriaux, il peut s'agir de collectivités ou associations opérant sur un territoire.

## **Le lien social au cœur du Grand Prix de la Catégorie « Entreprise Sociale et Solidaire / Ecosystème »**

**Le Grand Prix** de cette catégorie revient à l'**association VoisinMalin**, créée fin 2010 par Anne Charpy qui se présente comme une entreprise sociale. Un réseau d'habitants leaders : les Voisins Malins, salariés et formés, se rendent au contact de l'ensemble des habitants de leur quartier, essentiellement en porte à porte. Les Voisins Malins interviennent dans le cadre de missions réalisées en partenariat avec des entreprises et des institutions qui visent l'intérêt général sur des sujets variés comme le cadre de vie, la maîtrise des consommations en lien avec la précarité énergétique, la santé, l'éducation.... VoisinMalin compte 70 salariés en CDI et est implantée dans 9 villes en France.

**Les quatre Prix** sont :

- **L'entreprise Pitchy**, fondée en 2013 par la volonté de deux frères, Lionel et Benjamin Chouraqui, de rendre accessible, cinq fois moins onéreuse et dans des délais très courts la réalisation de vidéos professionnelles personnalisées et ce à partir d'animations préfabriquées.

- **L'entreprise Terraotherme** qui a conçu TERRAO, l'échangeur thermique air-eau révolutionnaire. Créé en 2013, à Villeneuve d'Ascq, il recycle les calories de l'air vicié de tout espace clos. Ce procédé d'économie circulaire appliqué à l'énergie réduit les factures de chauffage ou de déshumidification de 30 à 70% selon les usages, tout en diffusant un air toujours neuf.

- **L'entreprise Auticiel** qui commercialise depuis 2015 AMIKEO, une tablette numérique renforcée et une suite d'applications spécialisées qui aident enfants et adultes en situation de handicap mental à communiquer, à se repérer dans leur journée, à interagir avec les autres et à être plus autonomes. Elle a été réalisée avec l'appui d'un comité scientifique composé de professionnels du milieu médical et éducatif.

- **L'association l'Outil en main**, lancée à Troyes dans le but de rapprocher la jeune génération et leurs aînés en sensibilisant les enfants et jeunes adolescents aux métiers manuels par un accès direct aux ateliers. Encadrés par d'anciens artisans retraités bénévoles, les enfants de 9 à 14 ans sont accueillis pour des après-midis « découverte » des métiers de l'artisanat. 40% des enfants ayant suivi ces ateliers font le choix d'un métier via une filière d'apprentissage.

**Le jury a décerné sept « coups de cœur » pour les initiatives suivantes :**

**La centrale d'achats territoriale Approlys**, officiellement lancée en mars 2014, résulte d'un regroupement des conseils départementaux d'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher et du Loiret. Groupement d'intérêt public (GIP), cette centrale a pour but de mutualiser et optimiser les achats départementaux. Approlys effectue environ 300 millions d'euros d'achats annuels. Les économies attendues la première année représentaient 5 à 7% de la somme totale, puis jusqu'à 20% en vitesse de croisière. Fait remarquable, ces économies ne se font pas au détriment de l'emploi local qui se retrouverait ainsi délocalisé.

**Le Réseau Adecco Insertion** fédère un réseau d'entreprises d'insertion par le travail temporaire. A la différence des agences d'intérim classiques, les candidats sont tous éloignés de l'emploi et bénéficient en parallèle des missions d'intérim d'un accompagnement socioprofessionnel individualisé très poussé et de formations qui permettent leur insertion durable

**Le groupe ID'EES**, fondé par Pierre Choux en 1985, est présent dans 28 départements, il remet en selle dans l'emploi marchand près de 70% des 4 000 chômeurs de longue durée qu'il accompagne chaque année grâce à 500 permanents. Le coût par personne réinsérée est de l'ordre de 6 000 € pour la collectivité. Cette somme investie lui est triplement remboursée en une année sous forme d'impôts et de charges sociales.

**L'entreprise Grenobloise Ayl Sécurité**, spécialiste de la sécurité incendie, s'est créée sur un modèle social singulier : l'embauche de personnes victimes de discriminations. La société qui dispose de 5 agences aujourd'hui entend déployer sur le territoire national d'ici 5 ans, son business model avec un projet de 25 agences et un objectif de 150 salariés contre 27 à l'heure actuelle.

**L'entreprise d'insertion Main Forte**, installée dans le Nord Pas de Calais et spécialisée dans le transport et la logistique, elle embauche des chômeurs de longue durée et les forme dans une logique de « tremplin », pour relancer leur parcours professionnel. Détenteurs au départ d'un permis B minimum, les salariés montent en compétence avec des formations pratiques et techniques pour pouvoir reprendre pied dans la vie professionnelle

**L'entreprise Phénix** s'est donnée pour mission de redonner une seconde vie à tous les produits invendus alimentaires et non alimentaires par le biais de l'économie circulaire. Deux tiers de leur activité sont représentés par des dons aux différentes associations caritatives. Le tiers restant est réparti selon l'état d'avancement du produit : en nourriture animale quand le produit est impropre à la consommation humaine (à destination des cirques), en revente à des destockeurs, (produits en dehors des circuits classiques de la grande distribution), en compost ou méthanisation (biogaz).

**L'entreprise MAP (Mayotte Assainissement Propreté)** fondée en 2009 est en pointe sur l'assainissement mais aussi la gestion des déchets sur l'île de Mayotte. Son créateur se donne comme objectif d'inciter les habitants à recycler plutôt que jeter dans la rue leurs déchets. L'entreprise emploie aujourd'hui une trentaine de salariés et diversifie ses activités.

**Le Grand Prix des Bonnes Nouvelles des Territoires** bénéficie du soutien de réseaux de premier plan, impliqués dans l'entrepreneuriat sur l'ensemble du territoire, qui composent le jury : Réseau Entreprendre, Initiative France, ADIE, Agence France Entrepreneur, MEDEF, CGPME, AVISE, BGE, CCI France, France Active, ARDAN, Solidarités nouvelles face au chômage, Entrepreneurs du monde, Union des Couveuses..., ainsi que des partenariats scientifiques (L'Académie des Technologies, Futuribles...) et médiatiques (Les Echos, Reporters d'Espoirs...).

#### **A propos de la Fondation d'entreprise MMA des Entrepreneurs du Futur**

La Fondation d'entreprise MMA des Entrepreneurs du Futur est un Do Tank qui a pour ambition de soutenir et encourager les initiatives, l'innovation et la capacité des entrepreneurs et des territoires à tirer parti des mutations démographiques, environnementales, technologiques et sociologiques. La Fondation entend, notamment au travers du Grand Prix, faire remonter et connaître les initiatives entrepreneuriales réussies de ceux qui construisent l'avenir et préparent la France à relever les défis du futur.

[www.fondation-mma-des-entrepreneurs-du-futur.mma.fr](http://www.fondation-mma-des-entrepreneurs-du-futur.mma.fr)

Entrepreneurs@MMA\_initiatives 

 MMA initiatives

#### **Contacts presse Agence CorioLink**

Justine Boiramier – [justine.boiramier@coriolink.com](mailto:justine.boiramier@coriolink.com)  
06 35 66 16 86  
Amélie Lebreton – [amelie.lebreton@coriolink.com](mailto:amelie.lebreton@coriolink.com)  
06 70 60 25 30

#### **Contacts presse MMA**

Christine Givernaud [christine.givernaud@covea.fr](mailto:christine.givernaud@covea.fr)  
01 55 50 65 12  
Marie-Pierre Michel [marie-pierre.michel@covea.fr](mailto:marie-pierre.michel@covea.fr)  
01 55 50 63 57